



Coordination Syndicale Départementale Des Services Publics CGT Savoie

PREFECTURE DE LA SAVOIE
Monsieur le Préfet

Chambéry,
le 24 juin 2019

Objet: Préavis de grève du 1er juillet 2019

Monsieur le Préfet,

En début d'année 2018, l'ensemble des organisations syndicales CGT, FAFP, CFTC, CFE-CGC, CFDT, FO, FSU, UNSA, UFAS ainsi que l'AD-PA du secteur médico-social dénonçaient la situation d'urgence que vivent les établissements d'accueil et services à domicile pour personnes âgées.

Depuis, l'état a engagé une large concertation nationale et s'est vu remettre un rapport sur le secteur par D. LIBAULT. Le président E.MACRON s'est engagé à une loi autonomie dès 2019.

Pour autant, force est de constater que le quotidien des personnes âgées, des familles et des professionnels n'a pas été amélioré depuis.

Les organisations syndicales et l'AD-PA rappellent donc l'urgence de mettre en œuvre dès 2019, une politique avec des mesures concrètes pour l'amélioration des conditions d'hébergements des résidents et patients accueillis, mais également l'amélioration des conditions de travail des agents et salariées de ce secteur.

Aussi, dans le champ de la Fonction publique territoriale, notre organisation porte également les exigences suivantes :

- ✓ Un service public pour toutes et tous et sur l'ensemble du territoire,
- ✓ Une prise en charge de qualité pour les résidents et personnes accompagnées,
- ✓ Un service non lucratif accessible financièrement à chacun d'entre nous,
- ✓ Le recrutement massif et immédiat de personnels qualifiés et diplômés en nombre suffisant pour assurer la sécurité et le bien-être des résidents et personnes accompagnées,
- ✓ Le respect des missions de chacun des professionnels et de leurs fiches de poste,
- ✓ Une prise en charge financière des déplacements pour les aides à domicile,
- ✓ La suppression du jour de carence,
- ✓ Des emplois du temps non « entre-coupés » par des pauses interminables et non rémunérées,
- ✓ L'Amélioration des rémunérations, formations et évolutions de carrière pour les agents dans le cadre du statut de la fonction publique territoriale,
- ✓ Le passage en catégorie B des aides soignant-e-s et auxiliaires de soins,
- ✓ L'arrêt du processus de réforme territoriale,
- ✓ La mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des missions publiques des collectivités territoriales dans l'intérêt des usagers,
- ✓ "Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme et de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (CT et CHSCT).

Dans ce cadre, la Coordination Syndicale Départementale des services publics CGT Savoie dépose donc un préavis de grève pour la journée du 1er juillet 2019, comprenant les nuitées en amont et aval de cette journée pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale intervenant dans le cadre des missions de la prise en charge des personnes âgées (EHPAD, foyers-logements, SSAD, SSIAD...)

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications du personnel.

Nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour la CSD,
Le secrétaire général,
Serge JAY

